

Initiatives ministérielles

• (1350)

Les exemples abondent. L'histoire a enregistré la contribution extraordinaire des immigrants venus de nombreux horizons, de nombreuses races et de nombreuses cultures qui ont bâti notre pays. Du port de Montréal aux grands immeubles de Toronto, de la construction des chemins de fer à la culture des champs de blé des Prairies, la main-d'oeuvre immigrante a contribué à bâtir le Canada.

Où sont les histoires de réussite d'aujourd'hui? N'y en a-t-il plus aujourd'hui? N'avons-nous plus maintenant d'immigrants qui améliorent et enrichissent le Canada?

Je trouve déprimant qu'on ne reconnaisse pas dans le débat la contribution continue des nouveaux venus chez nous. Je trouve inquiétant qu'on insiste sur les aspects négatifs ou destructifs de l'immigration moderne. Et je trouve inacceptable la fausse impression que ce manque de reconnaissance et cette représentation négative des immigrants produisent parfois dans l'esprit des Canadiens. J'invite les députés à y réfléchir.

Où pouvons-nous lire les histoires de réussites d'aujourd'hui? Où pouvons-nous entendre parler des réalisations et des contributions des récents immigrants? Où pouvons-nous apprendre les réussites des nouveaux venus? Pas à la une de nos journaux. Cela ne fait pas l'objet des bulletins de nouvelles à la radio ni certes habituellement l'objet des nouvelles télévisées.

Si jamais on trouve de l'information positive à cet égard, c'est dans les dernières pages. Cette information fait office de bouche-trou dans les bulletins de nouvelles de fin de soirée à la radio ou se trouve noyée dans une émission de télévision un jour de faible cote d'écoute. On dirait que les bonnes nouvelles à propos des immigrants ne suscitent pas suffisamment d'intérêt. Cela ne fait tout simplement pas de la nouvelle exploitable, et comme cela n'attire pas suffisamment l'attention, c'est une autre facette plus sensationnelle de l'immigration qui retient surtout l'attention des médias.

C'est l'infime minorité des immigrants qui se comportent comme de vulgaires truands qui accapare l'attention des médias et fait la manchette des journaux. C'est le petit nombre des immigrants faisant partie de la pègre qui fait l'objet des bulletins de nouvelles à la radio. C'est la minuscule clique de fraudeurs qui entrent chez nous par des moyens malhonnêtes qui fascine les reporters de la télévision, et tout cela produit malheureusement dans le public une fausse représentation des immigrants modernes.

La véritable histoire, toute l'histoire, est trop grosse ou trop ennuyeuse pour les manchettes des tabloïds. La véritable histoire de l'immigration moderne est en réalité constituée de gens travailleurs, d'entrepreneurs créant des emplois et produisant des bienfaits chez nous, d'étudiants remportant des bourses d'études, ou de scientifiques mettant au point des techniques innovatrices pour soulager la douleur et les souffrances. Ce sont les histoires négatives dont il est généralement fait état dans les reportages, et ce sont ces informations qui biaisent la compré-

hension que la population a de l'immigration et de ses répercussions sur le Canada d'aujourd'hui. Voilà le genre d'histoires dont nous entendons parler d'un océan à l'autre.

Je doute fort que l'on puisse convaincre les médias de ne plus accorder, systématiquement ou même occasionnellement, priorité aux mauvaises nouvelles plutôt qu'aux bonnes, mais ce que l'on peut changer, c'est ce dont il y a à rendre compte en matière d'immigration. C'est ici qu'intervient le projet de loi C-44.

Cette mesure législative devrait jouer un rôle capital, car elle réduira, pour la minorité de criminels qui immigreront au Canada, les possibilités de commettre des vols, de faire du trafic, de se livrer à de l'intimidation ou à de l'extorsion, et même de blesser ou de tuer autrui. Grâce au projet de loi C-44, il nous sera en effet plus facile de renvoyer les éléments indésirables qu'aucun de nous ne souhaite voir dans ce pays en premier lieu, que nous soyons des descendants d'immigrants, des immigrants de longue date ou des immigrants arrivés depuis relativement peu de temps.

Les changements proposés dans le projet de loi C-44 ne régleront pas les problèmes de la criminalité dans la société canadienne, mais ils nous aideront à atteindre notre objectif, celui de préserver la confiance de la population dans le programme d'immigration du Canada. Qui plus est, les mesures prévues dans ce projet de loi nous aideront aussi à débarrasser notre pays des gens peu intéressés à contribuer à l'avancement de notre société.

• (1355)

Toutes nos statistiques montrent d'ailleurs que les nouveaux venus sont plus respectueux des lois que les Canadiens de souche, même si les rares exceptions reçoivent généralement une attention disproportionnée dans l'opinion publique et les médias. Comme le ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration l'a expliqué aux membres de l'Association canadienne des chefs de police réunis à Montréal en août dernier, son ministère a eu pour instruction de recourir à trois moyens pour renforcer nos activités touchant l'application de la loi: les modifications législatives, les réformes administratives ainsi qu'une coopération plus étroite avec les autres organismes chargés d'appliquer la loi, et ce, afin de déceler les gens qui voudraient abuser de notre générosité.

J'ai aussi été particulièrement heureuse d'entendre le ministre déclarer que la Loi sur l'immigration demeurera le fondement de notre système. La loi a été modifiée avec le plus grand soin. Les modifications ont été apportées seulement quand il a été établi qu'elles protégeraient la population tout en aidant les gens à continuer d'avoir confiance dans nos politiques d'immigration progressives.

La présidente suppléante (Mme Maheu): Je suis désolée d'interrompre la secrétaire parlementaire, mais j'ai une annonce à faire. Il lui restera 10 minutes après la période des questions.

L'amendement proposé par le député de Cariboo—Chilcotin est recevable.